

Appel de candidatures

Emploi régulier (35 heures/semaine)

École nationale de police du Québec

INSTRUCTRICE OU INSTRUCTEUR EN CONDUITE DE VEHICULE D'URGENCE (902)

36 434 \$ à 60 724 \$

CONCOURS N° : 0908-05

Attributions :

Sous l'autorité du responsable du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie, la personne titulaire prépare et diffuse la matière à enseigner et procède à l'évaluation ainsi qu'à l'encadrement des étudiants. Elle peut assurer un rôle conseil auprès des corps de police québécois et d'autres intervenants concernés. De plus, elle se voit confier diverses tâches destinées à mettre à profit ses connaissances reliées au domaine policier, à participer à la démarche de formation des policiers qui fréquentent l'École et à contribuer activement au développement de l'expertise policière telle que pratiquée au Québec.

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques policières. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux (2) années d'expérience pertinente à l'emploi. Toute autre formation en lien avec l'emploi sera considérée.
- Posséder cinq (5) années d'expérience policière ou parapolicrière ayant permis d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en ce qui a trait aux techniques de conduite préventive et à la conduite de véhicule d'urgence.
- Être en bonne condition physique (l'École peut exiger un examen médical et un examen de condition physique préalable à l'embauche).
- Être détenteur d'un permis de conduire valide de classe 4A (véhicule d'urgence).
- Posséder une expérience en matière de poursuite policière de véhicule ou de techniques d'immobilisation provoquée sera considéré comme un atout.
- Détenir deux (2) ans d'expérience en enseignement et avoir une connaissance de l'utilisation d'un simulateur de conduite sera considéré comme un atout.

Profil de la personne recherchée :

La personne recherchée doit exercer un bon leadership et faire preuve de jugement. Elle doit s'engager à respecter les stratégies pédagogiques, les règles et les valeurs de l'École. Elle a un bon sens des relations humaines et possède un bon esprit d'équipe. Elle fait preuve d'une excellente adaptabilité ainsi que d'une bonne résistance au stress. La sécurité des participants étant primordiale, la concentration et l'attention doivent être soutenues lors des cours pratiques.

Période d'inscription : du 19 août au 2 septembre 2009

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ (incluant une photocopie de leurs attestations d'études) au plus tard le 2 septembre 2009 à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
École nationale de police du Québec
Concours n° 0908-05
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

emploi@enpq.qc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue. L'École nationale de police du Québec souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les personnes handicapées au sens de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c.E-20.1)*, les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones. Nous encourageons les membres appartenant à ces groupes à poser leur candidature.

Québec 

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS : L'École nationale de police du Québec est un organisme public mandataire du gouvernement du Québec. Elle assure la formation policière initiale dans le domaine de la patrouille-gendarmerie, de l'enquête et de la gestion et offre également un éventail d'environ 80 cours de perfectionnement professionnel. L'ensemble de ses activités de formation génère plus de 9 000 inscriptions annuellement, pour un total d'un peu plus de 640 000 heures/personne de formation. Elle effectue également de la recherche orientée vers la formation policière et organise des échanges d'expertise sur le plan international. L'École est un milieu de travail stimulant où travaillent plus de 300 personnes. Son campus est situé à Nicolet, au Centre-du-Québec. Son bâtiment principal, d'une architecture remarquable datant de 1833, est nouvellement rénové (2001-2004) et reconnu bien culturel par la Commission des biens culturels du Québec.